

LA CFDT OBTIENT DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES NOTATIONS 2016

FEVRIER 2016

Lors de la réunion de présentation des contingents en niveaux du 25 janvier, la CFDT a démontré une nouvelle fois son opiniâtreté à défendre le déroulement de carrière des ASCT en obtenant des mesures spécifiques.

⇒ Ex-krust

Lors de la DCI de décembre 2014, la CFDT obtenait un contingent supplémentaire de + 45, en faveur des ex-krust, pour l'exercice précédent. La CFDT a exigé un volume supplémentaire pour régularisation et épuration de ce listing, nous obtenons cette année **+ 10 D1 vers D2.**

⇒ B1 vers B2

La CFDT a exigé que l'ancienneté moyenne de l'effectif éligible sur B1 coïncide avec la moyenne de l'EPIC. Nous obtenons un volume de **+10 B1 vers B2.**

⇒ Reconversions

La CFDT demande que le réseau train ne subisse pas l'impact des réorganisations de l'entreprise. En 2014, 65 % des apports dans les écoles d'ASCT étaient en reconversion, dont **46 % de B, 51 % de C et 3 % de D.**

La CFDT demande leur notation hors compte afin de ne pas pénaliser les ASCT des établissements prenants.

● ● La CFDT demande la promotion hors compte de tous les agents reconvertis

⇒ Entrée dans le métier

La CFDT demande la régularisation à B2 7 dès l'obtention de l'examen d'ASCT (hors attOpb).

⇒ Encadrement

La CFDT revendique la réduction du temps de passage de E1 à E2 ainsi qu'un bilan réseau Trains, RET, RCT et GM et un comparatif DPx, la garantie d'accès et le déroulement sur la qualification F à toutes les qualifications E, l'égalité de traitement lors des notations catégorielles, entre les maîtrises opérationnelles (RCT) et fonctionnelles (RET).

⇒ Administratifs

Un CO cohérent permet au plus grand nombre d'accéder à la qualification D. Pour la CFDT les personnels administratif oeuvrent au quotidien auprès des ASCT sans que leur travail ne soit reconnu.



Depuis 2012 grâce à la CFDT, les ASCT ont obtenu :

● **75 niveaux supplémentaires sur B**

● **95 niveaux supplémentaires sur D (hors compte)**

La CFDT continue de porter des revendications en matière de déroulement de carrière.





Répartition des contingents ASCT 2016 de promotion en niveaux

Région parisienne

Paris Nord B : 3 C : 12 D : 7 = 22	Paris Saint-Lazare B : 2 C : 11 D : 7 = 20	Paris Rive gauche B : 0 C : 21 D : 11 = 32	Paris Sud-Est B : 1 C : 16 D : 8 = 25	Paris Est B : 2 C : 14 D : 8 = 24
---------------------------------------	---	---	--	--------------------------------------

